RENCONTRE RÉGIONALE DES ACTEURS DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS EN NOUVELLE-AQUITAINE Les 29, 30 novembre et 1er décembre 2022 à Pau

Synthèses des tables rondes



### **SOMMAIRE**

p.3-7 Ouverture : le contrat de filière, bilan et perspectives

p.8-11 La dynamique des collectifs d'artistes

p.12-16 L'écoresponsabilité dans le secteur des arts visuels

La rencontre régionale annuelle organisée par le réseau ASTRE a réuni un éventail varié de la filière des arts plastiques et visuels à Pau, trois jours durant, entre le 29 novembre et le 1er décembre. Après une première journée consacrée à la visite d'expositions et d'ateliers, ainsi qu'à des performances au Bel Ordinaire à Billière et à Image/Imatge à Orthez, le mercredi 30 novembre laissait la place aux débats. La matinée était consacrée à la présentation des nouvelles orientations du contrat de filière pour la période 2023-2026, ainsi qu'à celle de la recherche en sociologie initiée par Françoise Liot sur le thème : « Être plasticien aujourd'hui : quelle économie de la création?»

L'après-midi se déroulait autour de deux tables rondes : « La dynamique collective des artistes » et « L'éco-responsabilité dans le secteur des arts visuels ».





Visite de l'exposition collective «1833 : La rencontre entre une jeune fille, une machine, et leur amitié» au centre d'art Image Imatge

Crédit ; Marion Mallet

# Ouverture : le contrat de filière, bilan et perspectives

En introduction à la journée, Catherine Texier, co-présidente de Astre, directrice du FRAC Artothèque Nouvelle-Aquitaine et vice-présidente du CIPAC, est revenue sur l'historique du réseau et du contrat de filière. Le réseau Astre est né de deux ans de concertation intense entre 2016 et 2018 dans le cadre du SODAVI et de la fusion des réseaux existant dans les anciennes régions, jusqu'à la signature du contrat de filière des arts visuels entre la Région, l'État et Astre en juin 2018. « C'est la première jambe du réseau », souligne la co-présidente. Le travail du contrat de filière s'organise dans deux instances : le comité technique, qui émet des propositions, et le comité de pilotage, chargé de l'évaluation et du chiffrage de ces propositions et du choix des priorités.

#### Ce qu'a produit le contrat de filière

La façade la plus visible du contrat de filière est l'appel à projets annuel, qualifié de « pépinière » ou « laboratoire » qui permet la redistribution de 250000 euros en direction des acteurs du secteur.

Le réseau s'interroge aujourd'hui sur ses résultats et son évolution : « qui sont les porteurs de projets et quelle est leur répartition territoriale ? Quelles coopérations permet-il de construire ? Et surtout, souligne Catherine Texier, quelles évolutions des politiques publiques a-t-il ou non fait émerger ? »

L'autre chantier essentiel du réseau ASTRE porte sur la rémunération du travail artistique, pour lequel un référentiel mis en place a inspiré d'autres acteurs tels que le CAAP, ainsi que d'autres régions. Mais, souligne la coprésidente du réseau, un référentiel ne

permet pas d'augmenter les budgets pour une rémunération vitale. Elle s'inquiète de l'avenir d'un secteur qui n'aurait pas les moyens de rémunérer les autrices et auteurs, ainsi que d'autres professionnels tels que les curateurs, les critiques, les travailleurs indépendants.

Les trois parties prenantes du contrat de filière veulent désormais ouvrir leurs travaux aux collectivités qui souhaitent s'y associer. Les départements de la Gironde et de la Dordogne ont d'ores et déjà manifesté leur désir de le rejoindre.

Catherine Texier conclut en rappelant que l'action de Astre n'a d'intérêt que portée par les acteurs professionnels que sont les collectifs d'artistes, les écoles d'art, les structures labellisées, les associations, les fondations. Elle ajoute que la filière reste marquée par des fragilités « qui frôlent parfois le point de rupture » et constate qu'un chemin important reste à parcourir pour sa reconnaissance par les acteurs publics en constatant l'absence de certains d'entre eux. D'où son appel à renforcer la deuxième jambe de Astre, le travail en direction du réseau et un appel vibrant à le rejoindre : « La crise sanitaire a intensifié le besoin de coopération. La capacité des projets en Nouvelle Aquitaine à se relier à des initiatives dans d'autres régions doit être mieux valorisée. Dès 2023, nous proposons d'activer les coopérations entre les 91 membres du réseau, avec la formation d'archipels sur des territoires à échelles variables. L'organisation d'un événement à portée nationale, voire internationale, est à notre portée à horizon de deux ans. Agir dans le réseau ASTRE, termine-t-elle, c'est construire en horizontalité entre structures labellisées, collectifs, microassociations. C'est partager sa créativité, son engagement pour l'art, bénéficier de celles des autres. Une « confrontation vertueuse» qui crée l'action collective, entre acteurs qui « partagent la nécessité de l'art».

### Présentation des nouvelles actions du contrat de filière

Cécile Villiers, directrice de Astre, embraye sur les actions prévues dans le prochain contrat de filière. Outre le renforcement des actions déjà menées en termes de ressources, d'interconnaissance des acteurs, de consolidation des parcours professionnels, l'objectif global affiché par ce deuxième contrat de filière est de développer la relation entre création artistique et société. Cela passe par l'élargissement de ses instances à des collectivités publiques, et aussi





Ouverture de la rencontre à la Médiathèque André Labarrère à Pau

Crédit : Marion Mallet

aux artistes et indépendants, avec de nouvelles modalités de représentation.

Un statut de « personne publique associée » pour les collectivités

« Après le premier pas qui a associé l'Etat, la Région et les réseaux fusionnés au sein de ASTRE, souligne Luc Trias, responsable Arts plastiques et visuels / Langues et cultures régionales de la Région Nouvelle-Aquitaine, d'emblée, les collectivités qui se sentaient tenues à l'écart sont venues vers nous. Toutes contribuent à un endroit ou à un autre à la dynamique de cette filière. » Il fallait impérativement trouver un moyen de les associer sans les contraindre à signer le contrat de filière, qui représente un engagement trop contraignant en termes de financement. »

Cela passe par le statut de « personne publique associée » : « les collectivités qui souhaitent participer à la dynamique du contrat de filière pourront être signataires d'une convention qui précise les chantiers sur lesquelles elles souhaitent s'engager », précise Luc Trias. Les départements forment la cible prioritaire. Outre la Gironde et la Dordogne qui ont déjà manifesté leur intérêt, les signataires du contrat de filière ont amorcé un dialogue avec le département des Landes et comptent s'adresser aux douze conseils départementaux de la Nouvelle-Aquitaine pour mesurer leurs désirs et possibilités d'agrégation. Ils envisagent par ailleurs de dialoguer avec les grandes agglomérations, métropoles ou collectivités: Bordeaux, Pau Béarn Pyrénées, la Communauté d'agglomération Pays Basque, qui mènent déjà des politiques ambitieuses en matière d'arts visuels et comptent une densité importante d'acteurs du secteur. Luc Trias annonce par ailleurs que le

soutien des partenaires à ASTRE va être renouvelé pour le deuxième contrat, avec a minima le même montant qu'en 2022.

Directrice de la Culture et de la citoyenneté du département Gironde, Hélène Fribourg cite le rapport Racine sur les artistes auteurs, qui a incité le département à s'engager sur le secteur des arts visuels en renforçant notamment la commande publique. Par ailleurs, les départements sont en charge de l'insertion, or le montant du RSA versé aux artistes représente 8 millions d'euros : d'où l'importance, pour un département très peuplé, de s'engager auprès des acteurs du contrat de filière.

#### Quelle représentation des artistes?

Cécile Villiers aborde ensuite la question de la représentation des artistes auteurs et des indépendants au sein des instances du contrat de filière. Une concertation va être mise en place pour définir les modalités de cette représentation, selon les propositions des acteurs. Une méthodologie de concertation sera définie en 2023 pour entamer un programme de réunions publiques en 2024 et 2025.

Les artistes et professionnels sont nombreux à poser des questions suite à ce premier volet de la rencontre. Certains se demandent si les structures et acteurs peuvent s'adresser directement à leurs conseils départementaux pour les encourager à rejoindre le contrat de filière. D'autres signalent des initiatives déjà existantes, comme en Creuse et dans les Pyrénées Atlantiques pour diagnostiquer les pratiques culturelles. Plusieurs participants s'inquiètent du volet « insertion » évoqué par la représentante du département, forts

d'expériences ne prenant pas en compte la singularité de l'activité artistique et voulant orienter les artistes vers l'emploi salarié. Les représentants de la Fabrique Pola, porteuse du projet d'insertion Orient Express avec le département et Pôle emploi soulignent qu'à cet égard les mentalités sont en train d'évoluer.

Même si elle n'est évoquée qu'allusivement, la précarité des artistes et la question de leur statut affleure dans certaines inquiétudes manifestées. L'économie de la création est précisément le sujet des interventions suivantes de la sociologue Françoise Liot, enseignante-chercheuse à l'Université de Bordeaux III, et d'Alexandre Perraud, responsable scientifique de UBIC, qui présentent le projet de recherche de leur équipe.

## L'économie des arts visuels, objet d'une recherche participative

Françoise Liot et son équipe ont amorcé en juillet 2022 un projet de recherche-action de trois ans, financé par le pôle « recherche » de la Région Nouvelle Aquitaine, « qui n'est pas une recherche, mais une initiative », précise-t-elle, sur le thème : «Etre artiste plasticien aujourd'hui, quelle économie de la création ?» L'équipe de six chercheurs, répartis en plusieurs pôles géographiques, compte des sociologues, des professeurs d'arts plastiques et d'esthétique, un juriste. Ubic apporte au projet de recherche la dimension participative, et trois structures s'y associent: Astre, la Fabrique Pola, et le Grand Huit.

L'objectif de la recherche est d'étudier de multiples facettes de l'activité artistique, au-delà du seul travail artistique : comment les artistes composent-ils leur activité et leurs ressources entre vente, commandes, appels à projets ? Comment ces activités sont-elles investies ? Quelle place prennent les nouvelles technologies ? Quelles activités visent l'intersectoriel, entre art et santé par exemple ? Quelle internationalisation des parcours ? Comment le travail artistique est-il affecté par cette économie ?

La démarche de l'équipe de recherche se veut qualitative : les chercheurs vont mener des entretiens individuels approfondis avec une centaine d'artistes, en se focalisant sur certaines catégories : les jeunes artistes, ceux qui ont bénéficié des dispositifs d'accompagnement, les lauréats d'appel à projets, les artistes inscrits dans plusieurs disciplines... tout en veillant à la répartition géographique, et à l'équilibre des âges et des genres. L'enquête porte aussi sur le contexte de cette économie : associations, collectifs, centres d'art, écoles, institutions, collectivités...

Pour la dimension participative, Françoise Liot et son équipe souhaitent constituer un groupe d'une vingtaine de personnes, qui s'engageront sur cinq ou six séances de recherche. Dix seront recrutées sur appel à participer, dix seront directement approchées par les chercheurs. Alexandre Perraud précise les modalités de la recherche-action participative. Il cite l'exemple de l'entomologiste amateur qui découvre un insecte et vient porter cette connaissance au grand tout.

« On ne sait pas absolument ce que va faire le groupe de travail, mais il est garant du fait que la recherche ne soit pas uniquement spéculative. Il pourra proposer des thématiques. Cette





Visite de l'exposition collective «1833 : La rencontre entre une jeune fille, une machine, et leur amitié» au centre d'art Image Imatge

Crédit; Marion Mallet

démarche de recherche-action vise à initier des modes d'action collective un peu différents : ce ne sont plus simplement les institutions publiques qui décident de ce qui est bon pour les administrés. L'objectif est que ceux qui font l'action sur le terrain puissent être partie prenante de la décision. Le rôle du collectif est de garantir l'étape de la mise en œuvre des préconisations.»

C'est précisément sur la mise en œuvre que des questions se posent, plusieurs participants exprimant leur crainte de voir surgir un nouveau rapport enterré dès que paru. Alexandre Perraud se veut rassurant à cet égard : « Le fait que vous soyiez associés dès le départ au diagnostic et aux préconisations, permet de fabriquer des outils que vous allez mieux vous approprier. Si on fait des préconisations aux acteurs publics, elles seront appuyées

par le groupe et vous aurez des arguments pour intervenir... Vous allez intervenir avec des billes. Ce sont des procédés déjà mis en œuvre sur des échelles plus restreintes comme celles des contrats éducatifs territoriaux, avec des acteurs très divers qui ne se parlent pas toujours; en les mettant autour d'une table pour faire des préconisations, on obtient des effets ».

Un calendrier prévisionnel de cinq grandes étapes de la recherche est déjà en place, avec notamment les dates du 2 mars (formation du groupe), 1er juin et 16 novembre, la démarche devant aboutir à l'organisation d'un colloque en 2025.

## La dynamique des collectifs d'artistes

#### Intervenants:

- Avril TISON & Simon DUBEDAT, artistes et membres de Fossile Futur
- Bethsabée FOURNIER & Gaya
   JARMUSZEWICZ, artistes et membres de CAC23bis
- **Dominique THÉBAULT**, artiste et membre de LAC&S Lavitrine

#### Modérateur

• **Sébastien GAZEAU**, directeur de Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine

Le regroupement d'artistes en collectifs est un phénomène connu et observé depuis une trentaine d'années, acté par l'existence d'une fédération professionnelle comme la FRAAP.

Mais quelle est aujourd'hui la dynamique de ces collectifs? C'était l'objet de la deuxième table ronde de la journée du 30 novembre lors des Rencontres régionales.

« Évacuons d'abord la question du collectif! L'objet de cette table ronde n'est pas de s'interroger sur ce qui fait un collectif d'artistes, mais sur la manière dont les dynamiques collectives révèlent quelque chose du métier d'artiste aujourd'hui. ».

C'est ainsi que Sébastien Gazeau introduit la deuxième table ronde, dont les intervenants, membres de collectifs très différents dans leur histoire, leur constitution et leur fonctionnement, ont toutefois pour point commun d'être ancrés dans le Limousin : le plateau de Millevaches en Corrèze pour Fossile Futur, la ville de Limoges en Haute-Vienne pour Lac&SLaVitrine et celle de Guéret en Creuse pour le CAC23bis.

Autre point qui les réunit, c'est de travailler à la visibilité des artistes indépendants, voire même d'obéir à des nécessités de travail et de vie. Collectif « historique » parmi les trois, Lac&SLaVitrine s'est constitué au début des années quatre-vingt, lorsque la deuxième phase de la décentralisation culturelle a vu s'imposer des lieux d'art et structures dirigées par des personnalités venues de l'extérieur de la ville ou du département, là où, à Limoges, la vie artistique existait mais était marquée par une certaine informalité. « On a vu disparaître les initiatives autonomes et marginales au moment où s'installaient les structures de diffusion, explique Dominique Thébault. La diffusion faisait toute la différence, en offrant une visibilité de ce qui se produisait, ce qui changeait totalement la donne. C'est dans ce contexte qu'est née l'association, dont la première manifestation a été le symposium de sculpture à Vassivière. La cohabitation avec les nouvelles structures a été un peu douloureuse les premiers temps, mais par la suite nous avons travaillé en tant au'association à la préfiguration du centre d'art. Une forme de reconnaissance réciproque s'est peu à peu installée. »

La situation est différente à Guéret, territoire où existait très peu de lieux de diffusion, explique Gaya Jarmuszewicz, dont le collectif est né quelque quarante ans après LAC&S Lavitrine. Les artistes du territoire se connaissaient très peu, il manquait un lieu. L'objectif du CAC23bis était de montrer qu'on pouvait vivre de son travail sur un territoire où beaucoup d'artistes croyaient nécessaire d'aller travailler à l'extérieur, d'aller à contrecourant du lieu commun qui veut que « ça

se passe » forcément dans les grandes villes.

Ouant à Fossile Futur, il s'est constitué à partir des affinités d'étudiants de l'ISDAT de Toulouse, confrontés à la difficulté de trouver des lieux et des moyens de travailler à la sortie de l'école. Suite à l'occupation de l'école lors du mouvement des Gilets jaunes, que Simon Dubedat décrit comme « un mouvement fondateur » : « Nous étions entre cinquante et cent étudiants à passer nos journées entières dans l'école et à y rester le soir. On mangeait avec les récupérations du marché, on créait des objets pour les prochaines manifs et on éditait un journal. C'était une première expérience de collectif en même temps qu'une première expérience politique. » Expérience que onze d'entre eux ont

» Expérience que onze d'entre eux ont prolongée en s'installant dans une grande maison à Meymac, à la fois lieu de vie, atelier et espace d'événements ouverts au public.

#### Nécessité fait loi

Dans les expériences présentées, la conviction se mêle à la nécessité. Vivre et travailler sur place obéit à un choix, même quand celui-ci a été dicté par les circonstances. « Nous sommes partis aussi pour des raisons économiques : trouver une maison pour onze personnes à Toulouse, avoir un atelier bois, un atelier métal, des ateliers céramique, couture, etc, c'était inaccessible, souligne Simon. Mais sur le plateau de Millevaches, qui est riche d'une vie associative forte, nous avons retrouvé tout ce que nous aimions dans la ville, même amplifié, et en sortant d'un entre-soi! On y rencontre plus de monde, on y trouve plus d'endroits où faire la fête, nouveaux et différents. »







Visite des ateliers de Aurélien Débat, Barbara Asei Dantoni, Clémentine Fort et le collectif Isina, artistes résidents au Bel Ordinaire.

Crédit ; Marion Mallet

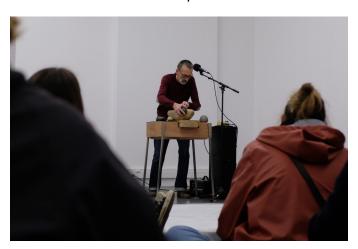
La raison économique exige aussi des adaptations aux réalités sociales locales. Quand le CAC23 bis organise le Salon des artistes, le prix des œuvres ne doit pas dépasser 300 euros, indiquent Gaya et Bethsabée, parce qu'il est difficile de vendre au-delà de ce prix à des particuliers en Creuse. Est-ce un risque de dévalorisation de l'œuvre des artistes ? La contrainte peut être créative,

répondent les deux représentantes du collectif.

La nécessité, c'est aussi celle du lieu, sur laquelle s'accordent les intervenants. Pour CAC23Bis, qui a obtenu rapidement un lieu au centre-ville de Guéret, le PAP (Pôle des Arts Plastiques), c'est non seulement indispensable pour la diffusion mais aussi un lieu ressources. de rencontres et de connaissance des artistes du territoire. Pour Fossile futur, c'était la condition même de l'installation. et le collectif a eu la chance d'obtenir d'une propriétaire bienveillante la maison qu'ils rénovent, dans laquelle ils vivent et travaillent, organisent des événements et souhaitent accueillir en résidence. Pour LAC&S Lavitrine, le lieu a également changé la donne après le départ de l'association de Vassivière : après s'être installée un temps dans un château en milieu rural, l'association loue de longue date un local à Limoges. « La notion de lieu est quelque chose d'assez important. J'ai longtemps pensé qu'on pouvait faire une école sans bâtiment, itinérante, au coût de gestion infiniment inférieur! Mais le monde ne fonctionne pas comme ça. La question du lieu, du bâtiment, du monument reste très prégnante. Il existe beaucoup d'associations sans lieu, mais la question de leur identité finit par se poser. Nous sommes aidés par les collectivités parce que nous avons un lieu en centreville, où montrer un contrepoint à l'artisanat d'art très prégnant dans la ville », commente Dominique Thébault.

#### Dedans/ dehors

Mais l'installation ne signifie en rien l'enfermement, les différents intervenants insistent sur ce point en réponse aux questions qui fusent. Les membres de Fossile Futur ont à cœur d'ouvrir leur maison à d'autres collectifs, comme de se déplacer. Pour LAC&S Lavitrine, les aller-retours sont permanents entre l'ici et l'ailleurs. Dominique Thébault donne l'exemple de l'exposition « Art en dépôt » qui demandait à des artistes extérieurs d'expédier au collectif une œuvre dans une valise. Une salle du lieu accueillait les valises, une autre, les pièces mises en







Performance de Christophe Clottes et buffet dinatoire au Bel Ordinaire.

Table-ronde «La dynamique des collectifs d'artistes» à la Médiathèque André Labarrère.

Crédit : Marion Mallet

espace et scénographiées. Les artistes se sont prêtés au jeu et ont renvoyé l'invitation, et le projet a rayonné dans plusieurs régions, suscitant des échanges importants d'objets mais aussi une dynamique de rencontre.

La question de l'ouverture se pose aussi dans la constitution des collectifs : qui peut les rejoindre et comment s'autogouvernent-ils?

Pour CAC23Bis, la seule condition d'adhésion à l'association est d'être un artiste professionnel, le numéro de SIRET faisant foi : forte d'une connaissance fine du territoire, elle travaille avec une cinquantaine d'artistes. Fossile futur imagine de créer des « cercles concentriques » autour de ce qui est le noyau initial de l'association, et cette ouverture va au-delà de la pratique artistique, en se rapprochant d'autres associations de la Montagne limousine. LAC&S Lavitrine est une association ouverte aux adhérents, avec une équipe de 5 à 7 personnes chargée de gérer ses choix.

Plusieurs participants insistent sur la dynamique de maillage suscitée par les collectifs, « mines d'information qui nous permet de nous former avec nos pairs », selon les propos de l'artiste Lidia Lelong. Pour Benoit Pierre, de l'association Acte, il existe un effet de « collectif de collectifs » : les collectifs font des petits. D'autres participants font remarquer que cela s'inscrit dans une dynamique culturelle et de sociabilité, quel que soit le territoire.

### Et l'impact sur la production artistique?

Peut-on tout à la fois participer de la gestion d'un collectif ancré sur son territoire, et mener et diffuser son travail individuel? C'est un équilibre délicat à trouver. Bethsabée Fournier et Gaya Jarmuszewicz, respectivement salariée et présidente de CAC23bis, réservent des jours à leur pratique personnelle. Certains artistes de Fossile Futur s'efforcent de diffuser leurs œuvres dans les circuits habituels de l'art, d'autres s'y refusent à l'instar de Simon Dubédat, qui reconnaît la difficulté de vivre de son art sur place. Pour Dominique Thébault, LAC&S Lavitrine a pour vocation de faire sortir les œuvres des artistes qui résident en région. Mais il y a porosité entre le collectif, le territoire et la création individuelle. Fossile Futur initie d'autres formes de création, Bethsabée Fournier constate que le temps consacré au collectif enrichit aussi sa pratique personnelle, et Dominique Thébault constate, un brin amusé, l'impact du territoire et du lieu de vie sur les œuvres : « selon les régions, on voit une typologie d'œuvres différente. En région parisienne, les artistes proposent beaucoup d'images, de travaux numériques, dans les zones rurales, on voit des pièces de grandes dimensions. Encore aujourd'hui, un artiste arrivait en Limousin et cherchait une maison avec un atelier... de 4 mètres x trois.

Pour nous la définition de l'atelier n'est pas celle-là!»

## L'écoresponsabilité dans le secteur des arts visuels

#### Intervenants:

- Julia KRISCH, coordinatrice de la Fédération des récupérathèques
- Malika VIGNON, chargée de mission développement durable au RIM (réseau des indépendants de la musique en Nouvelle-Aquitaine)
- **Jean-Baptiste CLAVÉ**, designer au sein de l'agence YOCTO
- Hélène DAVID, artiste photographe

#### Modération

 Anaïs ROESCH, membre fondatrice de The Shift Project et doctorante à l'Université Panthéon Sorbonne





Table-ronde «L'écoresponsabilité dans le secteur des arts visuels» à la Médiathèque André Labarrère. Performance de NEJU à la Forge Moderne. Crédit ; Marion Mallet

Comment le secteur des arts visuels peut-il être acteur de la transition écologique ? Quelles pratiques doit il adopter pour être aussi peu que possible destructeur du vivant, et, surtout, quels imaginaires peut-il proposer pour le monde futur ? C'était l'objet de cette table ronde, sur un sujet très prégnant dans tous les milieux artistiques et qui suscite une multiplicité de réponses, matérielles, techniques, spéculatives, poétiques, mais forcément créatives.

« La crise écologique est aussi une crise de la sensibilité, le signe d'un appauvrissement de notre capacité à sentir, à percevoir, à tisser des relations au vivant. Repenser notre rapport au vivant, c'est aussi réapprendre à regarder. »

C'est ainsi qu'Anaïs Roesch introduit une thématique dont elle est aussi actrice : The Shift Project, think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone, a publié en novembre 2021 un rapport remarqué intitulé « Décarbonons la culture !» avec force préconisations.

Avant de donner la parole aux initiateurs de solutions matérielles, elle place le débat sur le terrain de l'esthétique et de l'imaginaire, citant Estelle Zhong Mengual et son expérience, significative. Cette dernière, historienne de l'art et enseignante dans le programme SPEAP initié par Bruno Latour à Sciences Po Paris, a proposé un exercice à ses étudiants : énoncer les références de sons, images qui leur viennent à l'esprit à partir des deux mots « train » et « chevreuil ». Bien évidemment, « train » suscite beaucoup plus de réponses que « chevreuil », ce qui dit beaucoup de la perte de relation au vivant. « Pour autant, constate Anaïs Roesch, les artistes se sont emparés du sujet environnemental depuis très longtemps : certains travaillent dans un esprit de frugalité, d'autres adoptent un engagement plus directement militant et considèrent l'art comme vecteur de solutions, d'autres enfin vont chercher des formes de connexion physiques et spirituelles avec la Terre. La culture est un espace pour développer de nouveaux imaginaires. »

### L'artiste, l'humain, le non-humain : déplacer le regard

C'est précisément ce déplacement de l'imaginaire qui caractérise le travail de la photographe Hélène David. Depuis des années, sa démarche artistique s'attache à ce que le philosophe Antoine Chopot nomme « les communautés plus qu'humaines » : le tissu de relations entre l'humain et la flore, la faune, les rivières, les minéraux, les montagnes... Inspirée par Noces à Tipasa d'Albert Camus, elle a mené une longue exploration sur le littoral méditerranéen, envisagé précisément comme lieu de passage et de relations entre humains et non-humains. Son projet a télescopé la pandémie de COVID dont l'origine - une zoonose- est illustrative de cette porosité entre espèces. L'actualité a nourri le projet, incitant la photographe à se pencher sur l'histoire de la peste qui avait décimé Marseille au XVIIème siècle.

Comment restituer ce parcours entre photographie, collecte de récits, et traces des archives? « C'est à partir de l'assemblage des fragments que s'élabore le travail de création sur un autre langage du vivant, un autre faisceau de relations que celles de nos représentations habituelles » explique-t-elle.

Le COVID limitant les possibilités d'exposition, c'est dans l'espace public que s'est opérée la restitution du projet, via un collage sur le bâtiment des Archives, où textes et photos s'entremêlaient pour initier une partition singulière entre les formes, un reflet de ce décentrement du regard sur l'humain et le nom humain, qui, dit-elle « mêle la grâce à l'effroi ».

Cette expérience a modifié le rapport d'Hélène David à sa pratique. De la photographie documentaire, elle a glissé vers d'autres formes de collectes, réunissant images, récits, symbolique, mythologie. Pour une commande publique sur la « Radioscopie d'une France en crise » en vue d'une exposition à la Bibliothèque nationale de France, elle a initié un travail sur le sol au Pays basque, où elle vit désormais. Elle y a exploré la cohabitation entre humains et non humains, bêtes, éléments, défunts, au travers d'une démarche documentaire participative: « chaque jour, j'allais parler de ma démarche dans un PMU... Certaines personnes rencontrées ont collecté pour moi! » Le participatif a brassé les générations : en intervention dans les écoles, elle a proposé aux enfants de choisir un animal à étudier et incarner. Ce parcours est aussi un tissage de relations : Hélène David veut faire circuler les œuvres sur le territoire auprès de tous les participants, et leur permettre de se rencontrer lors de l'exposition finale en 2024, où sera produit un récit du territoire à la fois précis, sensible et fantaisiste.

#### Créer avec le trop plein

Après ce témoignage d'une expérience artistique questionnant les fondements même de la thématique – la relation de l'humain aux autres vivants – Anaïs Roesch a orienté le débat vers les démarches plus matérielles engagées par les praticiens des arts visuels : « Que se passe-t-il si on considère la culture comme un secteur comme un autre, dont l'activité se déroule dans des bâtiments plus ou moins bien isolés, chauffés, ventilés, et pour laquelle se posent les questions de la mobilité et de l'alimentation des artistes et des publics ? »

Elle rappelle en préambule les cinq axes de transformation préconisés par The Shift Project :

- Relocaliser les activités, en faire un moteur de transition locale à travers les besoins;
- Ralentir, faire moins et mieux ;
- Réduire les échelles, sortir de la logique de croissance et d'événements;
- Appliquer l'écoconception dès en amont des projets
- Renoncer aux pratiques trop énergivores et à une certaine innovation dans les pratiques artistiques numériques.

L'objectif du projet D&T (Design & Territoire) présenté par Jean Baptiste Clavé est de réduire la quantité de rebuts industriels en les utilisant pour la création de mobilier. Ancrée à Limoges, l'agence Yocto revendique la dimension territoriale de son action dans une région marquée par une forte densité de formations en design. Le programme de workshops mené D&T a pour principe de faire intervenir des étudiants de différentes formations dans des entreprises du territoire limousin, sous la houlette de designers, pour proposer une étude sur les rebuts, de la conception et réalisation de mobilier. Selon les niveaux d'étude concernés, cela peut aller jusqu'à un projet précis de valorisation de la filière.

Ainsi, avec la formation « design des milieux anthropisés » de l'Université de Limoges, D&T a mené un workshop « Paysage », axé sur le diagnostic des ressources et la méthodologie de projet. Ont suivi un workshop « céramique » réunissant l'ENSCI à la manufacture porcelainière Jaune de Chrome de Saint-Léonard de Noblat, un workshop « design » avec l'entreprise Brousseau textiles et le DSAA du lycée de la Souterraine en Creuse autour de bobines de carton, un workshop de l'ENSA de Limoges et le designer Raphaël Millot avec l'entreprise Plastiform's sur l'utilisation des mousses de polyéthylène.

Parallèlement, D&T a lancé des appels à candidatures à des designers pour des résidences au long cours sur le même principe auprès d'entreprises : Manon Alves a conçu du mobilier à partir des mousses et les lattes de bois inutilisées de l'entreprise de literie COFEL; Clémence Germain et Marine Le Ravazet ont travaillé sur des luminaires à partir des matériaux de Plastiform's; Robin Bourgeois s'est attaqué aux outils d'emboutissage de l'entreprise de papier et carton recyclé Saika Pack. Plus que de recyclage, il s'agit « d'upcycling » : initier à la fois une création et une nouvelle ressource à partir des rebuts, de l'étude du matériau jusqu'à la production d'un produit fini et à sa valorisation. D&T œuvre désormais à un catalogue offrant un descriptif précis des matériaux disponibles, leur localisation, en vue d'une « matériauthèque » à destination des designers.

### La formation, enjeu crucial de la transition

C'est aussi autour des matériaux que travaille Julie Krisch. Elle regrette, d'ailleurs, que la formation à l'écoconception ne fasse pas partie du programme pédagogique des écoles d'art : « On devient analphabète en matière végétale, en matière de minéraux et de matières. Un étudiant en art ne sait pas grand-chose d'un pot d'acrylique : comment est extrait le piment ? quel est le processus de production? ces choses sont invisibilisées. » L'enjeu est d'autant plus important, précise-t-elle, que le secteur de la création et de la culture est fortement producteur de déchets. Parallèlement, l'accès aux matériaux, de plus en chers, est difficile pour les artistes.

L'objet de la Fédération des récupérathèques est donc d'accompagner les écoles d'art pour la création de lieux proposant des matériaux de réemploi. Il ne s'agit pas de simple stockage: une récupérathèque se veut aussi un espace d'échanges de savoir, de formation, de convivialité. Julia insiste sur la dimension ascendante de la démarche : la fédération intervient sur demande des étudiants, pour combler ce qu'elle estime être une défaillance des pouvoirs publics en termes d'offre de matériaux et d'accompagnement à leur usage. La fédération propose également des fiches matériaux, organise des formations et des résidences autour d'un matériau, et propose des séminaires où les porteurs de projets partagent leur expérience.

La formation est un leitmotiv de la table ronde. Si Anaïs Roesch estime que le temps de la sensibilisation est dépassé, et qu'il faut désormais aller vers des formations en profondeur généralisées, Malika Vignon nuance le propos : « Il faut se méfier du quantitatif et accepter qu'on ne puisse pas embarquer tout le monde. Certains ont besoin d'informations, d'autres sont dans le passage à l'action ou l'échange entre pairs ».

Pour le RIM, la bascule s'est produite lors de la canicule de l'été 2022. Le secteur de la musique actuelle n'était pas indifférent à la crise climatique, mais beaucoup ne savaient pas vraiment comment agir et avaient l'impression que leurs dispositifs se résumaient à de petites gouttes dans l'océan. L'activité d'accompagnement que propose Malika doit aussi s'adapter au manque de temps et de moyens humains. « Nous sommes de plus en plus sollicités, explique-t-elle, au-delà des seuls acteurs de la musique. » Le RIM propose un prédiagnostic de ce que les structures souhaitent mettre en place, sous forme d'entretiens « conseils pratiques responsables ». Souvent, le dialogue va largement au-delà des simples aménagements pratiques : « Quand on creuse la discussion, une personne venue pour améliorer les dispositifs de tri se retrouve à parler gouvernance, liens avec la collectivité... Peut-être est-ce là que se situe le besoin. »

Malika Vignon souhaite désormais passer de cette approche individuelle à une approche plus collective, d'échanges de ressources et de bonnes pratiques.
Les échanges trouvent de multiples résonnances auprès des participants, et tout autant d'interrogations et de remises en question : par exemple, les récupérathèques sont certes intéressantes, mais elles existent par les rebuts d'une société de consommation dont il faudrait sortir, note une plasticienne.

« Les expressions artistiques accompagnent le trouble de la période, confirme Hélène David. Faut-il rester dans l'art de la représentation, ou aller vers des formes plus performatives ?» Prolonger vos réflexions sur le sujet avec un padlet réunissant des ressources sur les pratiques éco-responsables dans le secteur des arts visuels.

Une tendance lourde se dessine, tant au travers de cette table ronde que lors de la précédente consacrée aux collectifs: l'ancrage territorial, qui se heurte au passage toujours obligé de la reconnaissance nationale voire internationale. « Dès qu'ils sortent des écoles, les contraintes économiques et leurs propres choix produisent des artistes presque bloqués sur des territoires dont ils sont acteurs. Choisir d'être activiste culturel localement se traduit souvent par une immobilité de carrière. Enfin, il y a un questionnement sur cette question, et un encouragement à l'activisme culturel sur son territoire et au-delà! » conclut une participante.

Valérie de Saint-Do

Une action du contrat de filière arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine





